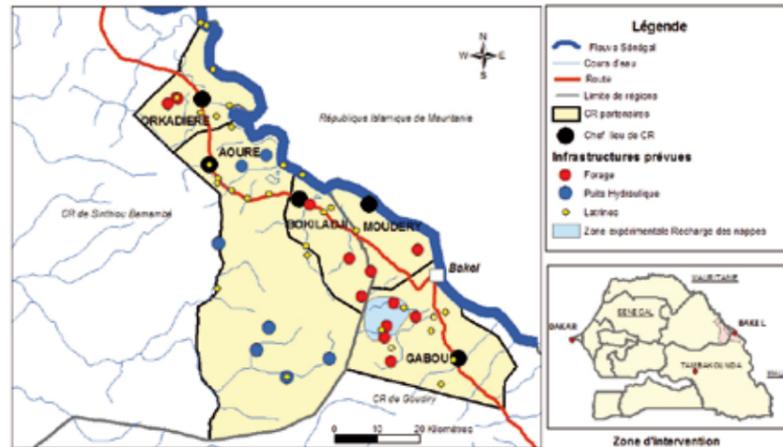




### Localisation des infrastructures prévues par l'AGEPA



Les services techniques de l'Etat et les Agences régionales de développement bénéficient des différents outils de capitalisation et valorisent cette expérience dans leurs missions

Une base de données cartographique (SIG) est disponible et utilisable par les services techniques de l'état : Conception et réalisation du SIG AgepaBase accessible sur le site : <http://agepa.grdr.org/>, conception et édition en cours d'un guide sur la réalisation d'un projet AEP en zone de socle.

Mesures d'accompagnement sur les 53 infrastructures nouvelles mise en place  
50 séances de formation et de capacitation sur la gestion et l'entretien et la maintenance  
52 documents de règlement intérieur, de règle de gestion et de fonctionnement d'ouvrages  
25 missions de suivi suite à la phase de mise en place et de formation

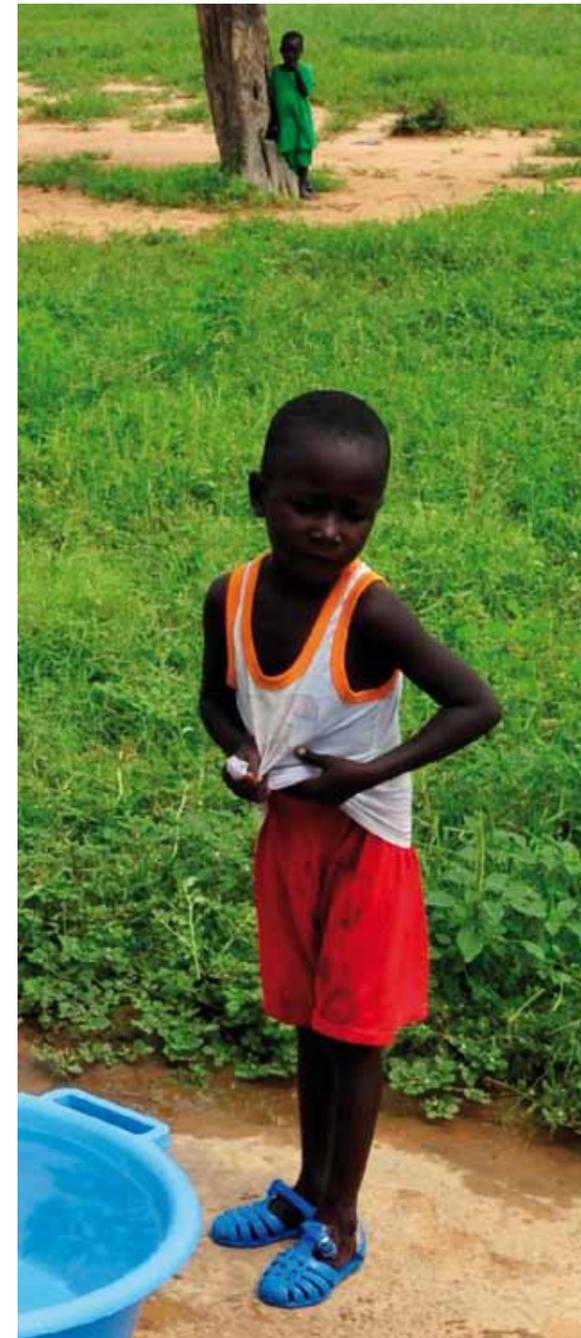
### Le projet en quelques chiffres clé

- La durée de l'action a été de 4 ans 2007-2011
- Le coût global de l'action est de 1 204 398 € soit un montant de 790 033 299 FCFA réparti comme suit :

Cofinancement	Budget engagé (€)
UE	858 048 €
AFD	203 955 €
AFVP	33 800 €
Collectivités locales	15 000 €
Main d'œuvre locale	14 471 €
GRDR	24 250 €
<b>Total</b>	<b>1 159 524 €</b>

### 12 partenaires clé ont accompagné ce projet

Partenaires	Rôle
L'Union Européenne (UE)	Principal bailleur de fond du projet.
Agence Française de Développement (AFD)	Cofinancier principal du projet.
Les Conseils Ruraux (5)	- Maître d'ouvrage des réalisations - Coordinateur des activités sur le terrain avec l'appui des instances locales de concertation et principal relais avec la population. - Contributions financières avec les villages (10% des investissements)
Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)	Appui à la maîtrise d'œuvre général du projet, mise à disposition d'un volontaire, cofinancement du poste de volontaire
Groupe de Recherche pour l'Eco-Développement (GRED)	Appui conseil pour le volet expérimental de la recharge des nappes phréatiques, chargé des études et des réalisations
Agences Régionales de Développement de Tambacounda et de Matam (2)	PARTENAIRE : Appui et conseils des différents acteurs
Direction Régionale de l'Hydraulique de Matam	Appui technique : supervision des travaux sur les chantiers ; participation et validation des formations des prestataires de services locaux, validation des choix techniques



Projet Accès et Gestion de l'eau potable et Assainissement (AGEPA)

## Pertinence et utilité de l'action

Le projet Accès et Gestion de l'eau potable et de l'Assainissement (AGEPA) concerne 46 villages des communautés rurales de Gabou, Moudéry, Bokiladji, Aouré et Orkadiéré pour la **période 2007-2011**. Dans cette zone seulement **33% de la population des cinq communautés rurales, cibles du projet, ont accès à une eau potable et en quantité suffisante**. Le projet est conçu pour **répondre aux besoins en eau potable** de population vivant en milieu rural, il s'agit des **villages du Diéry (terre aride et éloigné du fleuve)**, sans accès durable à l'eau, souvent oubliés des programmes nationaux d'équipements.

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) adopté par l'Etat du Sénégal note que « *d'importants efforts restent à faire dans ce secteur pour la réalisation de l'objectif de 35 litres d'eau par habitant et par jour visé par le pays (recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, (OMS)). Le taux actuel est de 28 litres par habitant et par jour* ». La zone d'intervention du projet est très loin des taux de couverture des besoins en eau avancés au niveau national. A titre d'illustration, le taux net de consommation est de **12 litres d'eau** en milieu urbain dans la région de Tambacounda. En milieu rural ce taux est encore plus faible et le temps consacré à la recherche de l'eau par les femmes et les enfants est estimé entre 4 à 6 heures par jour selon les localités.

Le projet s'appuie sur l'ensemble des acteurs de l'eau présents et actifs dans la zone. Il vise à les renforcer à travers des formations notamment mais aussi en appuyant la mise en place d'un **partenariat novateur** entre les structures gestionnaires des forages et des opérateurs privés locaux (GIE). La construction de latrines permet d'assainir l'environnement scolaire de toutes les écoles de plus de 100 élèves et des lieux publics les plus fréquentés (case de santé, marché hebdomadaire...).

Les axes principaux d'intervention sont :

■ **L'ancrage institutionnel de l'action à travers les Conseils ruraux** est une plus-value intéressante de l'action à partir du moment où l'action donne suite à une mobilisation sociale importante derrière l'instance élue et de sa stratégie de concertation et de définition d'un projet de territoire elle contribue efficacement au renforcement de la décentralisation au Sénégal.



■ **L'association avec les ARD et les services techniques** est un moyen important pour générer des effets multiplicateurs. En effet, ces structures appuient d'autres collectivités locales et pourront, notamment avec les capitalisations mettre à profit cette expérience.

■ **Les actions de sensibilisation** sur la préservation de la ressource en eau ainsi que celles sur l'hygiène et la santé privilégient comme public cible les responsables des comités de gestion des infrastructures mais surtout les élèves des écoles et les ménages.

■ **Mise en place d'un réseau local de maintenance et de gestion des ouvrages hydrauliques** à travers notamment **l'ouverture d'un marché nouveau pour les entrepreneurs locaux**.

■ **La promotion des mesures d'assainissement individuel** à travers le fonds d'appui des initiatives privées pour l'acquisition de latrines familiales.

■ **L'expérimentation autour de la régénération de la ressource en eau** dans un objectif d'accès durable à l'eau potable est une première dans la zone d'intervention. De plus, l'impact environnement au niveau de la régénération du couvert végétal et de la lutte contre l'érosion est également un effet attendu de l'expérimentation.

■ **Le système d'information géographique (SIG)** : Le SIG sur l'eau dans la zone va être un outil d'aide à la prise de décision pour les acteurs de l'eau.

## Les bénéficiaires

Les bénéficiaires directs du volet infrastructure sont estimés à **11 424 personnes soit 10.5 % de la population concernée**. Ces bénéficiaires sont les villages les moins pourvus en infrastructures hydrauliques et d'assainissement de toute la zone d'intervention. Par ailleurs, près de 1 000 personnes seront potentiellement bénéficiaires du volet expérimental et il est difficile de mesurer a priori le nombre de bénéficiaires du volet incitatif à l'assainissement privé.

Les populations des 5 communautés rurales soit plus de 108 600 personnes bénéficieront indirectement de l'appui de l'action à travers le volet d'appui à la bonne gouvernance de l'eau (dispositif de maintenance pérenne, clarification du rôle des autorités locales, formations).



**12 forages MFT positifs réalisés dont cinq réhabilitations** : Mise en place de six nouveaux forages MFT positifs réceptionnés définitivement ; Réhabilitation de cinq forages MFT (remise à neuf de tous les équipements); réalisation d'un forage rotary multi village (à la place de 02 forages MFT). Ce forage est réalisé et est doté d'un équipement d'exhaure, d'un mini château d'eau, de deux bornes fontaines et un abreuvoir.

**8 puits réalisés et réceptionnés**

**39 latrines publiques construites** : 36 sont réalisés et réceptionnés (09 définitives et 27 provisoires). Et sur les 155 latrines familiales prévues, 140 sont engagées et les travaux en cours de réalisations.

**05 km de digues faits pour la réalimentation des nappes**

## Les résultats sur le terrain

**phréatiques** dans la zone expérimentale : Aménagement de six (06) digues filtrantes, d'une (01) digue déversante et d'une (01) mare artificielle.

Un système économique autonome et indépendant de toute subvention extérieure est mis en place et assure la maintenance correcte des ouvrages hydrauliques : 53 comités de gestion, d'entretien et de suivi des ouvrages ont été mis en place, et plusieurs séances (58) de sensibilisation (IEC) sur eau/assainissement en rapport avec la santé des populations ; Par ailleurs 134 acteurs locaux (conducteurs, maçons, asufor) ont été formés et ont vu leurs capacités renforcées.

